



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 7 décembre 2020

D'après la vérificatrice générale, il n'y a pas de suivi de la mise en oeuvre du programme-cadre dans les écoles de l'Ontario

(TORONTO) Le système d'éducation de l'Ontario ne recueille pas de renseignements pour confirmer que son programme cadre est bien suivi partout en Ontario, souligne la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans le *Rapport annuel 2020* de son bureau.

« Notre audit montre que le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires n'ont pas de processus formel leur donnant l'assurance que les programmes cadres sont systématiquement mis en oeuvre selon des normes élevées dans toute la province, a déclaré M^{me} Lysyk. Le Ministère n'a pas non plus l'assurance que les élèves sont évalués de façon cohérente par rapport aux attentes du programme cadre en matière d'apprentissage ou les processus ou de processus permettant de le vérifier. »

L'audit montre que, même si l'Ontario s'est bien classée lors des épreuves internationales et nationales, dans certaines matières comme la lecture, les mathématiques et les sciences, les résultats stagnent ou ont même reculé ces dernières années.

L'audit révèle aussi que les programmes-cadres vieillissent, bon nombre d'entre eux n'ayant pas été révisé depuis au moins dix ans. Le Ministère ne dispose pas d'un processus formel permettant de déterminer ce qui devrait être mis à niveau, et quand, pour veiller à ce que les élèves ontariens apprennent les notions les plus à jour et pertinentes dans un monde caractérisé par une technologie en rapide évolution et par la diversité culturelle.

« Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons remarqué que le Ministère fait des progrès au chapitre de l'apprentissage numérique, notamment avec la numérisation du nouveau programme cadre en mathématiques et de contenu en ligne pour diverses matières, la formation des enseignants sur l'apprentissage à distance et la fourniture de moyens technologiques pour les élèves, » a déclaré M^{me} Lysyk.

L'audit montre que, dans la plupart des cas, le Ministère a suivi les étapes indiquées lors de ses travaux d'examen et de révision pour réviser ou élaborer des programmes cadres. Toutefois, des programmes cadres récents ont été publiés sans donner aux conseils scolaires et aux écoles suffisamment de temps pour les examiner ou aux enseignants pour élaborer du matériel pédagogique et des ressources afin de les mettre en place adéquatement.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Pour lire le rapport, visitez www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Contexte et autres constatations

- L'Ontario regroupe 72 conseils scolaires publics et environ 5 000 écoles, avec 126 000 enseignants équivalents temps plein et 2 millions d'élèves.
- En Ontario, il incombe au Ministère d'élaborer le programme cadre qui sera enseigné aux élèves, de même que les politiques d'évaluation que doivent utiliser les enseignants et les éducateurs.
- Les conseils scolaires sont chargés de veiller à ce que les membres de leur personnel répondent à toutes les attentes liées au programme cadre et aident les enseignants à améliorer leurs pratiques d'enseignement afin de pouvoir dispenser efficacement le programme cadre.
- Pour ce qui est des cinq plus récents programmes cadres, le Ministère n'a pas donné de formation aux conseils scolaires et au personnel des écoles en lien avec deux programmes cadres : Exploration de carrière, 10e année (2019) et Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits, palier secondaire (2019).
- Le Ministère et les conseils scolaires ont rarement sollicité la rétroaction des enseignants au sujet du matériel pédagogique pour déterminer quelles ressources la plupart des éducateurs ne jugeaient pas utiles.
- La politique du Ministère sur l'évaluation des élèves ne définit pas clairement les niveaux de réussite par rapport auxquels les élèves doivent être évalués, d'où le risque d'évaluation incohérente des élèves.
- Les résultats des évaluations de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) se détériorent, principalement en mathématiques, mais le Ministère en ignore la raison. Les résultats provinciaux de l'OQRE des cinq dernières années pour la plupart des évaluations ont diminué ou stagné.
- De nombreux manuels sont vieux et ne sont pas pertinents. Plusieurs programmes cadres n'ont pas été révisés depuis plus d'une décennie et bon nombre des manuels connexes figurant sur la liste de manuels approuvés du Ministère sont tout aussi vieux.
- Puisque les responsables du programme cadre sont aussi des enseignants, en vertu de leur convention collective, ces derniers ne peuvent ordonner à un autre enseignant de prendre une mesure donnée, évaluer un collègue ou veiller à ce que les enseignants de leur département suivent le programme cadre et évaluent les étudiants de manière appropriée.